

PREAVIS N°03-2020 AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Budget 2021



**Adopté par le Comité de
Direction dans sa séance
du 23 septembre 2020**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons ci-après le budget pour l'exercice 2021 de notre Association, il vous est soumis conformément à l'article 14 de nos statuts.

1. Préambule

L'Association intercommunale Enfance & Jeunesse a pour mission de répondre aux besoins de la scolarité obligatoire et de l'accueil de jour de Rolle et environs, ainsi que de gérer la bibliothèque intercommunale pour les 11 communes associées, à savoir : Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

2. Introduction

L'année 2020 est grandement impactée par la crise sanitaire mondiale liée au COVID19. Néanmoins, les projets prévus pour cette année ont pu être réalisés. Les estimations pour le budget 2021 ont été particulièrement compliquées à effectuer, en raison de l'impossibilité de se baser sur les 6 premiers mois de l'année en cours (comptes déjà grandement touchés par le COVID). L'impact financier pour 2021 se ressentira surtout au niveau des produits d'entretien et des salaires du personnel supplémentaire qu'il a fallu engager pour respecter les mesures sanitaires imposées par la confédération et les autorités cantonales pour tous nos secteurs d'activités. A cet effet, une ligne « Mesures sanitaires » a été introduite sous chaque compte (scolaire-accueil de jour), afin de séparer le budget général des charges liées au COVID – qui ont été calculées sur 6 mois pour 2021 (CHF 53'000 pour le secteur scolaire + CHF 20'000 pour le secteur accueil de jour, soit un montant total de CHF 73'000).

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de 2 chapitres ; un consacré aux charges et produits liés à la Jeunesse (activités scolaires et bibliothèque) et un deuxième chapitre lié aux charges et produits liés à l'Enfance (accueil de jour).

3. Chapitre 1 – activités scolaires et bibliothèque

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de 9 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus :

Compte 500 – Administration des écoles	Compte 504 – Immobilier	Compte 513 – Maupas
Compte 503 – Patrouilleurs scolaires	Compte 521 – PPLS	Compte 520 – Ecoles secondaires
Compte 511 – Cantines gérées par EnJeu	Compte 512 – Ecoles primaires	Compte 151 – Bibliothèque

Certaines de ces classifications font l'objet de commentaires plus précis ci-après pour souligner des points jugés par le Comité de direction comme significatifs.

a. Compte 500 – Administration des écoles

Le total du budget 2021 est stable par rapport au budget 2020, et en diminution par rapport aux comptes 2019. La diminution par rapport aux comptes 2019 s'explique par le paiement exceptionnel en 2019 de frais de sortie d'EnJeu de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP).

Une légère augmentation a été prévue pour les ressources humaines au vu du nombre du personnel grandissant.

b. Compte 503 – Patrouilleurs scolaires

Les frais de patrouilleurs scolaires sont stables. Une légère augmentation est à noter et peut varier d'une année à l'autre selon les besoins.

c. Compte 511 – Cantines gérées par EnJeu

Dans l'ensemble on peut voir une diminution de la fréquentation dans les cantines depuis la rentrée 2020. Plusieurs hypothèses se profilent pour expliquer cette diminution, notamment la suite de la crise sanitaire, avec de nombreux parents encore en télétravail ou avec des budgets plus restreints.

Point de situation de la fréquentation des cantines

	Total/sem 28.08.20		Total/sem 18.09.19		Ecart 2019-2020 en%
Navirolle	315		408		-22.79%
La Dînette	93		127		-26.77%
G'y Crock	257		296		-13.17%
dont 1 à 6P		161		189	-14.81%
7 & 8P		96		107	-10.28%
	665		831		-20%

d. Compte 504 – Immobilier

En 2021 le budget de l'immobilier, composé d'amortissements comptables des immeubles et d'intérêts passifs en lien avec nos emprunts, se monte à un total de CHF 2'672 909.00.

Celui-ci est en augmentation d'environ CHF 270'000.- par rapport au budget 2020 et aux comptes 2019, puisqu'il compte dorénavant l'amortissement sur 10 ans pour le nouveau pavillon scolaire installé à la rentrée 2020 (et l'extension de 8 classes qui est prévue pour la rentrée 2021) sur le site du Martinet.

A noter que dans ce budget immobilier il a été tenu compte de 4 imputations internes (revenus) concernant l'utilisation des surfaces dédiées à l'UAPE Les Vents d'Ange, à la cantine G'y Crock ainsi que des extensions pour les UAPE La Grande Echelle (Extension de Perroy) et Arc-en-Ciel (extension au Château pour Rolle). Dès 2021 Bursins et Tartegnin dont les écoles ont été fermées en 2017, sortent dorénavant de la convention sur les bâtiments, ce qui implique une diminution des coûts.

e. Compte 521 – PPLS

Le budget du PPLS est stable par rapport au budget 2020. Aucun investissement particulier ni aménagement n'est prévu pour le PPLS si ce n'est des travaux de peinture et de rafraîchissement.

f. Compte 512 – Ecoles primaires

Le budget 2021 montre une diminution par rapport au budget 2020 une augmentation des charges par rapport aux comptes 2019 Cette augmentation est principalement liée aux effets du COVID-19 sur l'entretien des bâtiments donc sur les salaires de conciergerie.

L'impact de l'arrêt fédéral se fait moins sentir sur les sorties scolaires du primaire par rapport au secondaire.

Un poste de technicien des bâtiments sera mis au concours pour janvier 2021, sa responsabilité sera de gérer les bâtiments propriétés d'EnJeu ainsi que le suivi des projets de nouvelles constructions et des marchés publics. Cette personne accompagnera également l'association dans la transition écologique et le développement durable. Pour rappel et selon la planification prévue par Enfance & Jeunesse, plusieurs bâtiments scolaires seront nécessaires à moyen terme voire à court terme tant au niveau primaire que secondaire, tant au niveau du nombre de classes que de salles de gymnastique et de salles spéciales, et comprenant également des structures parascolaires. En contrepartie, les honoraires de la commune de Rolle pour les services techniques seront réduits en quasi-totalité dès la prise de fonction de cette personne.

Uniquement cette année, il y aura deux camps organisés pour les 7P. En effet, les 7p de 2020-2021 partiront en juin 2021 car en septembre 2020 il est encore trop risqué de prévoir un camp pour des raisons sanitaires. Les futurs 7P 2021-2022 partiront quant à eux en septembre 2021, ce qui nous fait comptabiliser deux camps de 7P en 2021.

g. Compte 513 – Maupas

Le budget 2021 est inférieur au budget 2020 et significativement inférieur aux comptes 2019 en raison de la fin de l'amortissement des classes pour un montant de CHF 81'170.- Il est à noter que le personnel de conciergerie est dorénavant employé par Enfance & Jeunesse et non plus refacturé par tiers.

h. Compte 520 – Ecoles secondaires

Le montant global du budget 2021 est plus bas que le budget 2020 et significativement plus élevé que les comptes 2019, majoritairement pour des raisons liées à la crise sanitaire (salaires des concierges). Il faut aussi noter que le nouveau pavillon scolaire a également un impact sur le taux de travail des concierges, tout comme le fait que la gestion des aménagements extérieurs du Martinet est désormais effectuée par le personnel d'EnJeu. Par conséquent, CHF 20'000.- ont été enlevé du compte entretien des bâtiments.

i. Compte 151 – Bibliothèque

Le budget 2021 de la bibliothèque est parfaitement stable en comparaison avec le budget 2020. L'augmentation du traitement du personnel est due à l'accroissement des élèves qui donne droit à un taux de travail supplémentaire de 5% pour la bibliothèque scolaire. Ce taux est complètement financé par le Canton, le remboursement du Canton se trouve sous la ligne 151.4359.

4. Annexe chapitre 1

Budget 2021 activités scolaires et bibliothèque.

5. Conclusion chapitre 1

En conclusion, le Comité de direction d'Enfance & Jeunesse vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 04.11.2020
- Vu le préavis 03 / 2020 approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 23.09.2020
- Entendu le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'approuver le budget 2021 pour les activités scolaires
- D'approuver le budget 2021 de la bibliothèque

Ainsi adopté par le Comité de Direction, dans sa séance du 23 septembre 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.



Marinella Page
Présidente

Enfance & Jeunesse



Ingrid Jorissen
Directrice

6. Chapitre 2 – accueil de jour

a. Introduction

Les points essentiels à relever impactant l'ensemble des centres charges sont les suivants :

- Deux extensions d'UAPE sont toujours nécessaires pour la rentrée 2020 sur Rolle et Perroy afin de répondre à la demande croissante des parents. Il s'agit d'une extension de la Grande Echelle sur Perroy de 24 places dans des locaux scolaires existants, et d'une extension de l'UAPE Arc-en-Ciel déplacée de la cantine Navirolle au Château dans une salle de classe inutilisée de 15 places. Depuis la rentrée 2020, l'extension du château accueille également des enfants les midis ce qui n'était pas le cas auparavant. EnJeu tient à souligner que la salle communale est mise à disposition gratuitement par la Commune de Rolle pour les repas de midi des enfants de l'extension.
Par rapport à 2019, c'est 42 places en UAPE qui sont proposées par ces deux extensions.
- L'augmentation de l'offre de 15 places en accueil en milieu familial pré et parascolaire confondu.
- Concernant la participation des parents, elle reste toujours sensible étant en lien très étroit avec la situation économique et familiale ; elle est normalement évaluée dans son ensemble, sur la base des 7 premiers mois de l'année. L'année 2020 échappe à toute logique statistique étant donné que les structures ont été fermées pendant environ deux mois pendant lesquels aucune facturation n'a été demandée. La participation des parents sur 2021 est donc d'env. 47%.
- L'entrée en vigueur de la nouvelle politique tarifaire prévue par le CODIR pour la rentrée 2020 est repoussée à la rentrée 2021

b. Places d'accueil

Type d'accueil	Structures	Lieux	Places		
			Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
Pré-scolaire (crèches + accueil en milieu familial)	EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44	44	44
	CVE La Barcarolle	Rolle	66	66	66
	Crèche La Girolle	Rolle	44	44	44
	Accueil en milieu familial	-	197	197	188

Type d'accueil	Structures	Lieux	Places		
			Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
Para-scolaire (unités d'accueil pour écoliers + accueil en milieu familial)	UAPE EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12	12	12
	UAPE La Grande Echelle Annexes Mont & Perroy	Mont-sur-Rolle	75	72	48
	UAPE La Barcarolle	Rolle	36	36	36
	UAPE Arc-en-Ciel + Annexe La Bande'Rolle	Rolle	63	63	48
	UAPE Le Cygne	Rolle	24	24	24
	UAPE La Petite Poste	Dully	36	36	36
	UAPE Les Vents d'Anges	Gilly	36	36	36
	Accueil en milieu familial	-	126	126	120
TOTAUX			759	756	702
Para-scolaire	Sésame 7-8P*	Rolle	18	18	18
TOTAL FINAL			777	774	720

* Dans les budgets précédents, ces places d'accueil ne figuraient pas.

Ce qui représente par rapport à 2019, à une augmentation de 57 places (15 en accueil en milieu familial et 42 en UAPE).

	Jardin d'enfants le Cygne	Rolle	20	20	20
--	---------------------------	-------	----	----	----

Accueil d'urgence

Dès juillet 2020, le Jardin d'enfants le Cygne est repris complètement par EnJeu. L'autorisation d'exploiter permet d'accueillir 20 enfants de 30-36 mois à l'entrée obligatoire à l'école. La structure est ouverte de 8h00 à 11h45, du mardi au vendredi matin.

Cette structure, à temps d'ouverture restreint, est reconnue par la FAJE comme structure d'accueil d'urgence, à savoir : en sus de son activité habituelle du jardin d'enfants, ce dernier peut accueillir des enfants qui ne sont pas placés dans le réseau et dont les parents ont un besoin d'un accueil de jour, comme par exemple : faible taux d'activité, engagements professionnels à durée limitée, en raison d'un entretien d'embauche, d'une formation, d'un rendez-vous médical, de parents confrontés avec un enfant malade, etc.

c. Organisation comptable

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de 11 classifications fonctionnelles comprenant des charges et des revenus pour les structures suivantes:

730 – Réseau d'accueil de jour	734 – Espace de Vie Infantile de Bellefontaine – UAPE	738 – UAPE Les Vents d'Ange
731 – Réseau d'accueil en milieu familial	735 – UAPE Le Cygne	Structures de la Fondation Soroptimist (Barcarolle, Girolle, Arc-en-ciel)
732 – Espace de Vie Infantile de Bellefontaine - crèche	736 – Jardin d'enfants Le Cygne	740 – Projet Pilote 7/8P Sésame
733 – UAPE La Petite Poste	737 – UAPE La Grande Echelle	

d. 730 – Réseau d'accueil de jour

Pour rappel, le Réseau doit remplir des conditions telles que définies par la LAJE à l'art. 31 pour être reconnu par la FAJE. Une fois la reconnaissance acquise, le Réseau bénéficie des subventions de la FAJE. Il est le seul répondant vis-à-vis de la FAJE. Une structure doit obligatoirement être affiliée à un réseau pour obtenir une subvention FAJE. Raison pour laquelle les subventions FAJE sont introduites et présentées sous le compte 730.

Pour obtenir une subvention OFAS, la structure adresse directement sa demande à l'OFAS, et reçoit la subvention sans l'intermédiaire du Réseau.

La participation des parents reste un élément difficile à évaluer, au vu de la volatilité des revenus des parents liée aux changements de situations familiales, professionnels et économiques.

Dès 2021, l'OAJE exige que chaque structure prévoie un pourcentage de suppléance de la direction qui se voit reflété dans le budget des traitements du Personnel éducatif.

En prévision de la reprise de plusieurs structures, il a été prévu au budget un pourcentage supplémentaire aux Ressources Humaines.

e. 731 – Réseau d'accueil en milieu familial

Deux nouvelles accueillantes, offrant une dizaine places en pré et para-scolaires (à Rolle et à Mont-sur-Rolle) ont été recrutées cette année. D'ici à la fin de l'année 2020, EnJeu mettra en place un portail (projet 2019 reporté) devant permettre aux accueillantes d'introduire elles-mêmes les repas consommés, dépannages et heures supplémentaires.

Les AMF doivent dorénavant effectuer un stage en UAPE ou en crèche avant leur entrée en fonction, et ceci afin de les sensibiliser à des aspects propres au métier du domaine de l'accueil de jour et leur apporter des outils de travail. De plus, il permet de créer des ponts entre l'accueil en collectivité et l'accueil familial.

f. 732 – Espace de Vie Infantile de Bellefontaine – crèche + 734 Espace de Vie Infantile de Bellefontaine – UAPE – Mont-sur-Rolle

En 2021, l'EVE Bellefontaine fêtera ses 10 ans d'existence.

g. 733 – UAPE La Petite Poste - Dully

Une nouvelle Direction a débuté à la rentrée 2020. En 2021 La Petite Poste fêtera ses 10 ans d'existence.

**h. 735 - UAPE Le Cygne
736 - Jardin d'enfants Le Cygne - Rolle**

La directrice actuelle, qui gère l'UAPE et le Jardin d'enfants va prendre sa retraite en juin 2021 et sera donc remplacée par une nouvelle directrice.

Depuis la rentrée 2020, le jardin d'enfants a été repris entièrement par Enfance & Jeunesse (dont couverture du déficit par les communes). Un petit budget a été prévu pour les 45 ans du jardin d'enfants et le départ à la retraite de sa directrice et créatrice.

i. 737 – UAPE La Grande Echelle – Mont-sur-Rolle

Dès la rentrée d'août 2020, L'UAPE La grande échelle est au bénéfice d'une autorisation d'exploiter de 36 enfants, 15 pour l'Annexe de l'UAPE La grande échelle, et 24 pour l'Annexe du Prieuré à Perroy, pour un total de 75 enfants.

j. 738 – UAPE Les Vents d'Anges -Gilly

Cette structure est stable.

k. 740 – Projet pilote Le Sésame – accueil des 7&8 P

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la révision de la LAJE entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 qui demande un accueil pour les 7-8P (3 ans pour mettre en place cet accueil). Un recrutement est en cours pour un animateur qualifié. Son salaire sera notamment pris en charge par les subventions obtenues et une dissolution partielle du Fonds de réserve.

I. Comptes des structures de la Fondation (Barcarolle, Girolle, Arc-en-ciel) - Rolle

Ces structures sont subventionnées par les Communes selon la logique du Réseau AJERE dont elles sont membres.

Tel que mentionné en introduction, une extension de l'UAPE Arc-en-Ciel a été créée au Château pour une quinzaine de places pour le midi et l'après-midi.

Compte tenu du développement du réseau, les montants à charge des Communes prévus au budget 2021 sont les suivants :

	Budget 2021	Budget 2020
Réseau AJERE - Frais de fonctionnement (CHF / hab.)	347.30	347.76
Nombre de places	777	774

A relever que le coût réel est réparti entre les Communes, à hauteur de 50% en proportion de la consommation (charges issues des placements pour la Commune en question) et 50% en proportion du nombre d'habitants (coût par habitant) – cf. Tableau de répartition des coûts par commune, et ce conformément aux statuts d'EnJeu (cf. art. 31).

7. Annexe chapitre 2

Budget 2021 accueil de jour.

8. Conclusion chapitre 2

En conclusion, le Comité de direction d'Enfance & Jeunesse vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

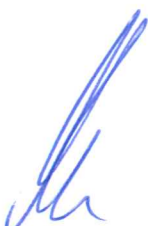
Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 04.11.2020
- Vu le préavis 03 / 2020 approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 23.09.2020
- Entendu le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'approuver le budget 2021 pour les activités accueil de jour.

Ainsi adopté par le Comité de Direction, dans sa séance du 23 septembre 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.



Marinella Page
Présidente

Enfance & Jeunesse



Ingrid Jorissen
Directrice

